



Division of Licensing Services

Etat de New York
Département d'État
Division des services de licences
P.O. Box 22052
Albany, NY 12201-2052
Service à la clientèle: (518) 474-7569
<https://dos.ny.gov>

Déclaration de l'employé et application pour les agents de sécurité

Lisez attentivement TOUTES les instructions avant de compléter l'application. Les formulaires incomplets seront renvoyés. Toute omission, inexactitude ou omission de divulgation complète peut être considérée comme une raison suffisante pour refuser une inscription ou peut entraîner la suspension ou la révocation d'une inscription délivrée.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'EMPREINTES DIGITALES : Les candidats ont accès à la prise d'empreintes digitales électronique via IDentoGo d'IDEMIA.

Procédure de prise d'empreintes digitales électroniques :

Fixer un rendez-vous : Les candidats doivent prendre rendez-vous avec IDentoGo by IDEMIA. Pour prendre un rendez-vous dans un lieu proche de chez vous, visitez le site web www.identogo.com ou appelez le 877-472-6915. Pour la prise de rendez-vous, vous devez utiliser le code de service 1545R1. Si vous n'utilisez pas le bon type de licence ou le bon code de service, vous risquez de devoir réimprimer le document.

→ *Ce qu'il faut apporter au rendez-vous : Une pièce d'identité approuvée et acceptable (pour une liste, veuillez consulter le site www.dos.ny.gov/licensing/fingerprinting.html), ainsi qu'un moyen de paiement acceptable.*

→ *Preuve de la prise d'empreintes digitales électroniques: À l'issue de la procédure de prise d'empreintes digitales, le fournisseur vous remettra deux reçus comme preuve de la prise d'empreintes digitales. Joignez l'un des reçus à votre application. Le second exemplaire du reçu doit être conservé par votre employeur.*

Remarque : les reçus d'empreintes digitales sont valables 5 mois à compter de la date de prise d'empreintes. Veuillez soumettre l'original de votre application dans les 5 mois suivant la date de prise d'empreintes digitales. Si vous ne soumettez pas votre application dans ce délai, vous devrez recommencer la procédure de prise d'empreintes digitales.

Frais de prise d'empreintes digitales :

Tous les frais de prise d'empreintes digitales sont payables à IDEMIA.

- Frais de la Division des services de justice pénale (DCJS) \$75.00
- Frais du FBI (les candidats à la licence d'agent de sécurité doivent s'acquitter des frais du FBI) : \$13.25.
- Redevance du fournisseur d'empreintes digitales applicable (susceptible d'être modifiée en janvier et en juillet de chaque année)
- Voir le lien "e-Fingerprinting" en haut à droite à l'adresse : www.dos.ny.gov/licensing.

Formes de paiement acceptables :

Le paiement des frais de prise d'empreintes digitales doit être effectué par chèque, mandat ou carte de crédit à l'ordre d'IDEMIA.

Remarque : Les frais de prise d'empreintes digitales s'ajoutent aux frais d'application.

Veuillez lire les notifications ci-dessous relatives à l'application du FBI :

- Les empreintes digitales soumises seront utilisées pour vérifier les antécédents criminels du FBI.
- Les procédures pour obtenir une copie d'un casier judiciaire du FBI sont définies au titre 28, Code of Federal Regulations (CFR), sections 16.30 à 16.33, ou sur le site web du FBI à l'adresse <http://www.fbi.gov/about-us/cjis/background-checks>.
- Les procédures pour obtenir une modification, une correction ou une mise à jour d'un casier judiciaire du FBI sont définies au titre 28, Code of Federal Regulations (CFR), section 16.34.

Déclaration de pension alimentaire pour enfants

Une déclaration de pension alimentaire est obligatoire dans l'État de New York (Loi sur les obligations générales), que vous ayez ou non des enfants ou une obligation alimentaire. **Toute personne ayant un retard de quatre mois ou plus dans le versement de la pension alimentaire peut se voir suspendre son permis de conduire, son permis professionnel et son permis d'exploitation.** La présentation intentionnelle d'une fausse déclaration écrite dans le but de contrecarrer ou de faire échouer l'exécution légale des obligations alimentaires est punissable en vertu de l'article 175.35 de la loi pénale. L'offre d'un faux document à déposer auprès d'un État ou d'une administration locale dans l'intention de frauder constitue un délit de classe E.

NUMEROS DE SECURITE SOCIALE (AVIS DE CONFIDENTIALITE) :

Le département d'État est tenu de collecter les numéros fédéraux de sécurité sociale et d'identification de l'employeur de tous les titulaires de licence. L'autorisation de demander et de conserver ces informations personnelles est prévue à l'article 5 de la loi fiscale et à l'article 3-503 de la loi sur les obligations générales. La divulgation de ces informations est obligatoire. Les informations sont collectées pour permettre au ministère de la fiscalité et des finances d'identifier les particuliers, les entreprises et d'autres personnes qui n'ont pas rempli leur déclaration d'impôts ou qui ont sous-estimé leurs obligations fiscales, et d'identifier d'une manière générale les personnes concernées par les impôts administrés par le commissaire à la fiscalité et aux finances. Il sera utilisé à des fins d'administration fiscale et à toute autre fin autorisée par la loi fiscale et pourra également être utilisé par les agences d'exécution des pensions alimentaires pour enfants ou leurs représentants autorisés de cet État ou d'autres États établis conformément au titre IV-D de la loi sur la sécurité sociale, pour établir, modifier ou exécuter une ordonnance de pension alimentaire, mais ne sera pas mis à la disposition du public. Une explication écrite est requise lorsqu'aucun numéro n'est fourni. Ces informations seront conservées dans le système d'information sur les licences par le directeur de l'administration et de la gestion à One Commerce Plaza, 99 Washington Avenue, Albany, NY 12231-0001. La section 89H de l'article 7A exige que vous informiez cette division de tout changement d'adresse de résidence afin que vous puissiez recevoir les avis de renouvellement et autres notifications conformément à votre enregistrement.

VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES ?

Veuillez consulter le Conseil électoral de l'État de New York à l'adresse www.elections.ny.gov/votingregister.html ou appelez le **1-800-FOR-VOTE** pour demander un formulaire d'inscription au registre des électeurs de l'État de New York.

Pour vous inscrire en ligne, veuillez consulter le site www.ny.gov/services/register-vote.

Avis sur la formation des agents de sécurité

Dispenses/exemptions de la formation obligatoire

EXIGENCES DE FORMATION

Section La section 89-G de l'article 7A exige que toutes les personnes exerçant des activités d'agent de sécurité soient enregistrées auprès du département d'État de New York (DOS) et suivent toutes les formations (sauf dispense) dans des écoles agréées par la division des services de justice pénale (DCJS). Les formations suivantes sont obligatoires :

Agent de sécurité (non armé)

Exigences de formation initiale :

- **Formation de 8 heures préalable à l'affectation** - Il s'agit d'un cours d'introduction général. Vous devez suivre ce cours et présenter une copie du certificat qui vous a été délivré avec votre application d'agent de sécurité. Vous n'êtes tenu de suivre ce cours qu'une seule fois.
- **Formation en cours d'emploi (OJT) de 16 heures** - Un cours en rapport avec les fonctions des agents, les exigences du site de travail et les besoins de l'employeur. Vous devez suivre cette formation dans les 90 jours suivant votre recrutement en tant qu'agent de sécurité.

Exigence de formation annuelle :

- **Formation annuelle en cours d'emploi de 8 heures** - Ce cours doit être suivi chaque année civile au cours de laquelle vous détenez une inscription d'agent de sécurité. Votre embauche est délivré pour deux ans ; par conséquent, vous devez suivre deux cours de formation en cours d'emploi de 8 heures au cours des dates d'entrée en vigueur et d'expiration de votre enregistrement pour être admissible au renouvellement.

Agent de sécurité armé

Exigences en matière de formation initiale :

- **Formation de 8 heures préalable à l'affectation** - Un cours d'introduction générale. Vous devez suivre ce cours et présenter une copie du certificat qui vous a été délivré avec votre application d'agent de sécurité.
- **Formation en cours d'emploi (OJT) de 16 heures** - Un cours en rapport avec les fonctions des agents, les exigences du site de travail et les besoins de l'employeur. Vous devez suivre cette formation dans les 90 jours suivant votre embauche en tant qu'agent de sécurité.
- **Formation de 47 heures sur les armes à feu** - Vous devez posséder un permis de port de pistolet de l'État de New York et un enregistrement d'agent de sécurité valides pour vous inscrire à ce cours. Une fois ce cours terminé avec succès, soumettez une copie du certificat avec votre application pour une mise à niveau de l'enregistrement de garde armé.

Exigences de formation annuelle :

- **Formation annuelle en cours d'emploi de 8 heures** - Ce cours doit être suivi chaque année civile au cours de laquelle vous détenez une inscription d'agent de sécurité armé. Votre enregistrement est délivré pour deux ans ; par conséquent, vous devez suivre deux cours de formation en cours d'emploi de 8 heures au cours des dates d'entrée en vigueur et d'expiration de votre enregistrement pour être admissible au renouvellement ; et
- **Formation annuelle de 8 heures sur les armes à feu** - Ce cours doit également être suivi chaque année civile au cours de laquelle vous êtes titulaire d'un enregistrement d'agent de sécurité armé. Votre enregistrement est délivré pour deux ans ; par conséquent, vous devez suivre deux cours de formation annuelle de 8 heures sur les armes à feu à l'intérieur des dates d'entrée en vigueur et d'expiration de votre enregistrement pour être admissible à un renouvellement.

Exemptions pour les agents de la paix - Les demandes d'exemption de formation pour les agents de sécurité non armés et armés peuvent être examinées dans un délai maximum de quatre ans après la cessation des fonctions d'un agent de la paix à plein temps, assermenté et non exempté, à New York. **SI VOUS ETES UN AGENT DE POLICE OU UN AGENT DE LA PAIX EXEMPTÉ, NE SOUMETTEZ PAS DE DEMANDE D'EXEMPTION, VOIR LES EXEMPTIONS CI-DESSOUS.** Aux fins de l'inscription, vous pouvez bénéficier d'une dispense de formation si vous pouvez prouver que vous avez suivi une formation qui satisfait ou dépasse les normes minimales pour les cours de 8 heures préalables à l'affectation, la formation en cours d'emploi ou les cours de 47 heures sur les armes à feu. Pour demander une dispense, vous pouvez accéder à une application de dispense par courriel (dcjsopssecurityguard@dcjs.ny.gov), ou télécharger une application à partir du site web du DCJS (<https://www.criminaljustice.ny.gov/ops/sgtraining/index.htm>). En cas d'approbation, le DCJS vous enverra une lettre de dispense à joindre à votre application d'agent de sécurité auprès de la DOS. Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter le DCJS au (518) 457-2667.

EXEMPTIONS (NE NECESSITENT PAS DE DEROGATION DE LA PART DE LA DCJS)

I. Agents de police :

La loi sur les agents de sécurité exempte les agents de police actifs de la définition d'un agent de sécurité. Cela signifie que les agents de police actifs qui acceptent un emploi secondaire ne sont pas tenus de s'inscrire ou de suivre une formation. Toutefois, si vous êtes un agent de police actif, que vous prévoyez de prendre votre retraite et que vous souhaitez tout de même obtenir un enregistrement en tant qu'agent de sécurité, vous devez fournir une preuve de votre formation initiale d'agent de police et une lettre de bonne conduite de l'organisme qui vous emploie, ainsi que l'original de la demande d'enregistrement en tant qu'agent de sécurité et le récépissé de prise d'empreintes digitales.

Agents de police à la retraite :

Pour être exempté de la formation, vous devez fournir à la DOS une lettre de votre service (signée par celui-ci) indiquant la date de votre départ à la retraite. En outre, si votre employeur vous demande de porter une arme à feu ou si vous êtes autorisé à avoir accès à une arme à feu, vous devez fournir à la DOS et à votre employeur la preuve que vous avez suivi un cours de base pour les officiers de police (ou un cours équivalent), comprenant une formation initiale sur les armes à feu, dans l'année qui précède votre embauche en tant qu'agent de sécurité armé.

Si votre formation initiale aux armes à feu a eu lieu plus d'un an avant votre emploi en tant qu'agent de sécurité armé, vous devez suivre un cours annuel de 8 heures sur les armes à feu pour les agents de sécurité et déclarer cette formation à la DOS et à votre employeur.

● Si vous avez pris votre retraite en tant qu'agent de police il y a plus de 10 ans, vous êtes en outre tenu de suivre le cours annuel de 8 heures sur les armes à feu à l'intention des agents de sécurité et de déclarer cette formation au DOS et à votre employeur.

Annuelle de 8 heures pour les agents de sécurité chaque année par la suite.

Avis sur la Formation des Agents de Sécurité Dispenses/exemptions de la formation obligatoire

II. Agents de la paix :

La section 170.1 du titre 19 du NYCRR exempte de la définition d'un agent de sécurité toute personne désignée comme agent de la paix en vertu de l'article 2 de la loi de procédure pénale de l'État de New York (CPL). Les pouvoirs d'un agent de la paix ne sont valables que lorsque l'individu agit en sa qualité officielle pour son employeur principal. Par conséquent, lorsqu'il travaille à l'extérieur (au noir), un agent de la paix n'agit plus en sa qualité officielle et doit donc s'inscrire et suivre toute la formation (sauf s'il a été dispensé ou s'il est exempté [sur la base de titres de fonctions spécifiques] (voir ci-dessous les modifications récentes susceptibles d'avoir un effet direct sur vous).

Agents de la paix actuels demandant une dispense de formation au maniement des armes à feu

Si votre employeur vous a autorisé à porter une arme à feu dans l'exercice de vos fonctions, que vous êtes employé depuis 18 mois ou plus et que vous pouvez présenter un certificat valide, vous pouvez demander une dispense de formation en matière d'armes à feu. Vous pouvez présenter un certificat valide, vous êtes dispensé du cours de 47 heures sur les armes à feu et du cours annuel supplémentaire de 8 heures sur les armes à feu pour les titulaires d'une immatriculation d'agent de sécurité armé. Les titulaires d'une licence d'agent de sécurité armé. Les personnes souhaitant s'enregistrer en tant que garde armé doivent fournir au département d'État une copie d'une lettre de dispense (délivrée par le DCJS) et un certificat attestant qu'elles ont suivi le cours de base du MPTC pour les agents de la paix avec armes à feu, ou le cours de base pour les agents de la paix sans armes à feu et le cours sur les armes à feu et la force physique mortelle [cours sur les armes à feu longues].

Modifications récentes susceptibles d'avoir un effet direct sur vous :

L'article 89-n (4) GBL a été modifié afin d'exempter certaines catégories d'agents de la paix (voir **Catégories d'agents de la paix exemptés de formation par la modification de l'article 89-n (4) GBL**, page suivante) de la formation suivante : 47 heures de cours sur les armes à feu, 8 heures de pré-affectation, formation en cours d'emploi et 8 heures de formation continue annuelle. Pour bénéficier d'une dispense, un agent de la paix doit soit être actuellement employé à l'un des titres de poste (voir les **catégories d'agents de la paix dispensés de formation par l'amendement à l'article 89-n (4) GBL**, page suivante), soit être à la retraite de l'un de ces titres de poste depuis 10 ans au maximum. Bien qu'il soit exempté de la formation annuelle de 8 heures en cours d'emploi pendant les 10 premières années de sa retraite, l'agent de la paix retraité doit suivre une formation annuelle de 8 heures sur les armes à feu, si son cours de base a été suivi plus d'un an avant l'introduction de son application d'agent de sécurité.

Remarque: si la personne a pris sa retraite en tant qu'agent de la paix il y a plus de 10 ans, elle est tenue de suivre le cours annuel de formation en cours d'emploi de 8 heures pour les agents de sécurité et, si elle est armée, le cours annuel de formation en cours d'emploi de 8 heures sur les armes à feu tous les ans par la suite.

Catégories d'agents de la paix exemptés de formation en vertu de l'amendement à l'article 89-n (4) GBL

A. Sheriffs, Undersheriffs, and Deputy Sheriffs of NYC, and sworn officers of the Westchester County Department of services de sécurité publique du comté de Westchester, tels que définis dans le NYS CPL, §2.10 (2) : Afin d'être exempté du cours de formation aux armes à feu de 47 heures, de la pré-affectation de 8 heures, de la formation à l'utilisation des armes à feu et de la formation à l'utilisation des armes à feu. Pour être exempté du cours de formation aux armes à feu de 47 heures, de la pré-affectation de 8 heures, de la formation en cours d'emploi et de la formation annuelle en cours d'emploi, les personnes doivent fournir au département d'État une copie de leur certificat de cours de base pour les agents de la paix (Cours de base pour les agents de la paix), de leur certificat de formation de base pour les agents de la paix, soit une lettre du bureau du personnel de l'entité pour laquelle ils travaillent, indiquant une formation de base pour les agents de la paix. une formation de base d'agent de la paix. S'ils sont actuellement employés, ils doivent également fournir une copie de leur carte d'identité indiquant qu'ils travaillent dans l'une des catégories suivantes dans l'une des catégories appropriées d'application de la loi, et qu'ils sont en règle.

B. Le personnel de sécurité de la Triborough Bridge and Tunnel Authority, tel que défini dans le NYS CPL, §2.10 (20) :

Pour être dispensés du cours de formation aux armes à feu de 47 heures, de la pré-affectation de 8 heures, de la formation en cours d'emploi et de la formation annuelle en cours d'emploi, les intéressés doivent fournir au département d'État soit une copie de leur certificat de cours de base pour les agents de la paix, soit une lettre du service du personnel de l'entité pour laquelle ils travaillent, indiquant une formation de base d'agent de la paix. S'ils sont actuellement employés, ils doivent également fournir une copie de leur carte d'identité indiquant qu'ils travaillent actuellement dans l'une des catégories appropriées d'application de la loi et qu'ils sont en règle.

C. Officier de justice en uniforme tel que défini dans le NYS CPL, §2.10 (21)(a) : Pour être dispensés du cours de formation aux armes à feu de 47 heures, de la pré affectation de 8 heures, de la formation en cours d'emploi et de la formation annuelle en cours d'emploi, les intéressés doivent fournir au département d'État soit une copie de leur certificat de cours de base pour les agents de la paix, soit une lettre de l'académie indiquant qu'ils ont suivi une formation dans cette académie. Ces cours doivent être équivalents ou supérieurs au cours de base du MPTC sans armes à feu. En outre, si la personne occupe un poste armé, elle doit avoir suivi le cours de base du MPTC pour les agents de la paix avec armes à feu, ou le cours de base pour les agents de la paix sans armes à feu et le cours sur les armes à feu et la force physique mortelle [cours sur les armes à feu longues]. S'il est actuellement employé, il doit également fournir une copie de sa carte d'identité indiquant qu'il travaille actuellement et qu'il est en règle.

D. Greffiers tels que définis dans le NYS CPL, §2.10 (21)(b) : Pour être dispensés du cours de formation aux armes à feu de 47 heures, de la pré affectation de 8 heures, de la formation en cours d'emploi et de la formation annuelle en cours d'emploi, les intéressés doivent fournir au département d'État soit une copie de leur certificat de cours de base pour les agents de la paix, soit une lettre de l'académie indiquant qu'ils ont suivi cette formation. Ces cours doivent être conformes ou supérieurs au cours de base du MPTC sans armes à feu. En outre, si la personne occupe un poste armé, elle doit avoir suivi le cours de base du MPTC pour les agents de la paix avec armes à feu, ou le cours de base pour les agents de la paix sans armes à feu et le cours sur les armes à feu et la force physique mortelle [cours sur les armes à feu longues]. S'il est actuellement employé, il doit également fournir une copie de sa carte d'identité indiquant qu'il travaille actuellement et qu'il est en règle.

E. Agents pénitentiaires de l'État de New York tels que définis dans NYS CPL, §2.10 (25): (Cela n'inclut pas les agents de correction de la ville ou du comté.) Afin d'être exempté du cours de formation sur les armes à feu de 47 heures, pré-affectation de 8 heures, OJT Formation continue annuelle, les personnes doivent fournir au Département d'État une lettre du Département des services correctionnels de l'État de New York et une copie de leur carte d'identité indiquant qu'elles sont actuellement employées en tant qu'agent correctionnel de l'État de New York en règle.

Remarque: *les personnes qui ne sont plus des agents de la paix actifs et qui ne disposent pas d'un certificat de cours de base valide, ou qui ne remplissent pas les conditions requises pour bénéficier d'une dérogation ou d'une exemption, doivent suivre le cours de formation aux armes à feu de 47 heures, la pré affectation de 8 heures et la formation en cours d'emploi. OJT*

UNIQUEMENT POUR LE BUREAU CASH#: _____

UID: _____ PREV. UID: _____ CATEGORIE: _____ CODE: _____



Division of Licensing Services

Etat De New York
Département d'État
Division des services de licences
P.O. Box 22052
Albany, NY 12201-2052
Service Clients: (518) 474-7569
<https://dos.ny.gov>

Déclaration de l'employé et application pour les agents de sécurité FRAIS \$36

INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT

Veillez DACTYLOGRAPHIER ou IMPRIMER toutes les réponses à l'encre.

L'APPLICATION EN TANT QUE (Ne cochez qu'une seule CASE) Agent de sécurité Agent de sécurité

Nom du candidat :

NOM

PRENOM

DEUXIEME NOM

ADRESSE DU DOMICILE (obligatoire – une boîte postale peut être ajoutée pour assurer la livraison)

APPARTEMENT/UNITE/BOITE POSTALE

VILLE

ETAT

CODE POSTAL+4

COMTÉ (saisir uniquement si dans l'État de New York)

LE NUMERO DE TELEPHONE DU CANDIDAT

ADRESSE ÉLECTRONIQUE

Numéro de sécurité sociale:

(*Obligatoire - Voir la notification de confidentialité)

Date de naissance:

(Doit avoir au moins 18 ans pour postuler)

Numéro d'identification NYS DMV :

(*Obligatoire - Voir l'Affirmation du Candidat)

QUESTIONS DE FOND

Répondez aux questions suivantes en cochant la case appropriée.

- 1. Etes-vous un agent de la paix actif ou retraité ? SI "OUI",** ACTIF RETRAITÉ
→ Veuillez lire l'avis de formation des agents de sécurité ci-joint.
→ **SI** vous êtes admissible à une exemption, vous devez soumettre la documentation décrite dans l'avis.
Si vous **N'ÊTES PAS** admissible, vous devez soumettre des certificats de formation.
- 2. Etes-vous un policier actif ou à la retraite ? SI « OUI »,** ACTIF RETRAITÉ
→ veuillez lire l'avis de formation des agents de sécurité ci-joint.
→ **SI** vous êtes admissible à une exemption, vous devez soumettre la documentation décrite dans l'avis.
Si vous **N'ÊTES PAS** admissible, vous devez soumettre des certificats de formation.
- 3. Une licence ou un permis délivré à vous ou à une entreprise dans laquelle vous êtes ou avez été un principal dans l'État de New York ou ailleurs a-t-il déjà été révoqué ?** OUI NON
Suspendu ou refusé
→ **SI « OUI »**, vous devez soumettre une explication.
- 4. Avez-vous déjà été renvoyé d'un service correctionnel ou d'un service chargé de l'application de la loi pour incompétence ou mauvaise conduite, selon la décision d'un tribunal compétent, d'un auditeur administratif, d'un juge administratif, d'un arbitre, d'un groupe d'arbitrage ou d'un autre tribunal dûment constitué, ou avez-vous démissionné d'un tel service alors que vous étiez accusé de mauvaise conduite ou d'incompétence ?** OUI NON
→ **SI "OUI"**, vous devez fournir une explication ou demander une dérogation.
- 5. Avez-vous déjà demandé dans cet Etat une inscription/une licence d'agent de sécurité ?** OUI NON
→ **SI "OUI"**, veuillez fournir le numéro de licence.
→ **SI « OUI »**, vous n'avez pas besoin de reprendre la formation de pré-affectation de 8 heures.

DECLARATION DE PENSION ALIMENTAIRE POUR ENFANTS

En signant la présente application, je certifie qu'à la date de la présente application, je ne suis pas tenu(e) de verser une pension alimentaire pour enfants OU, si je suis tenu(e) de verser une pension alimentaire pour enfants, que je n'ai pas d'arriérés de paiement de quatre mois ou plus, ou que j'effectue des paiements dans le cadre de l'exécution des revenus ou d'un plan de paiement ou de remboursement convenu par le tribunal ou d'un plan convenu par les parties, ou que mon obligation alimentaire pour enfants fait l'objet d'une procédure judiciaire en cours, ou que je bénéficie d'une aide publique ou d'un revenu de sécurité complémentaire.

ANTECEDENTS CRIMINELS

Le Département d'État recevra et examinera les informations sur toute arrestation ou condamnation pénale antérieure. Si vous avez des accusations criminelles en instance ou une condamnation antérieure, veuillez fournir une déclaration l'expliquant et des copies de tous les dossiers reçus du tribunal pénal.

A Une application complète doit inclure : (Utilisez cette liste de contrôle pour vous assurer que vous avez inclus/complété toutes les exigences).

- L'application dûment remplie et signée ;
 - Le reçu prouvant que les empreintes digitales ont été prises électroniquement par un fournisseur agréé ;
 - Les frais d'application non remboursables de 36,00 \$ à l'ordre du département d'État de l'État de New York ;
 - Une copie du certificat de formation de 8 heures préalable à l'affectation
 - Tout document supplémentaire demandé en réponse à des questions spécifiques du formulaire d'application ;
 - La section "Avis d'embauche" doit être remplie par votre employeur si l'emploi commence avec le dépôt de votre application

 - Si vous demandez un enregistrement d'agent de sécurité armé, un certificat d'achèvement de cours pour 47 heures de formation aux armes à feu, ou une copie de la dispense délivrée par le ministère de l'Intérieur
 - Déclaration expliquant les circonstances entourant toute condamnation antérieure
- Remarque :** Les employeurs d'agents de sécurité doivent conserver une copie de chaque élément énuméré ci-dessus dans les dossiers personnels de chacun de leurs agents.

AFFIRMATION DU CANDIDAT

J'affirme, sous peine de parjure, que les déclarations faites dans la présente application sont véridiques et correctes. J'affirme en outre avoir lu et compris les dispositions de l'article 7A de la Loi générale sur les affaires et les règles et règlements promulgués en vertu de cet article.

En outre, j'autorise par la présente le département d'État et le département des véhicules à moteur de l'État de New York à produire une carte d'identité portant ma photo DMV. Je comprends que le DOS et le DMV utiliseront ma photo DMV pour produire toutes les cartes d'identité ultérieures tant que je conserverai ma licence auprès du département d'État.

X _____
Signature du candidat Date Signé

Nom en caractères d'imprimerie :

AVIS D'EMBAUCHE

Si l'emploi commence avec le dépôt de votre demande, cette section DOIT être remplie par votre employeur.

DATE D'EMBAUCHE:

NUMÉRO DE TRANSACTION:

DATE DE TRANSACTION :

NOM DU GARDE

NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE DU GARDE :

IDENTIFIANT EMPLOYEUR

NOM DE LA SOCIÉTÉ DE L'EMPLOYEUR :

Je, (en caractères d'imprimerie) _____ jure et affirme que je suis le représentant de l'entreprise identifiée comme l'employeur et que j'ai vérifié les déclarations faites par cet employé et déterminé que ces déclarations sont vraies et correctes au mieux de mes capacités. J'atteste en outre que, sur la base de ma vérification de ces déclarations, je conclus que l'employé mentionné ci-dessus est qualifié pour l'emploi en vertu des dispositions des articles 7 et 7-A du Code général des affaires.

X _____
Signature de l'employeur Date Signé